

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
8 DECEMBRE 2016

DATE d'AFFICHAGE
16 DECEMBRE 2016

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 37
Présents : 31
Votants : 34

L'an deux mille seize,

le 13 décembre à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente de Saint-Dolay en séance publique sous la présidence de Monsieur André PAJOLEC, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mme Colette BENOIT, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Nathalie CALLE, - MM. Michel CRIAUD, - Alain DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - Mme Bernadette GRIGNON, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Mireille LUCAS, - Odile ORJUBIN, - M. André PAJOLEC, - Mme Martine PENOT, - M. Jean-Pierre PRUNAUT, - Mme Christine RENAULT-TREGOUET, - Régine ROSSET, - Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : MM. Daniel BOURZEIX, - Jean-François BREGER, - Joseph BROHAN, - Yvette LOUER, - Hervé MICHAUD, - Bertrand ROBERDEL.

M. Jean-François BREGER donne pouvoir à M. Christian DROUAL

M. Joseph BROHAN donne pouvoir à M. Jean-Pierre PRUNAUT

M. Bertrand ROBERDEL donne pouvoir à Mme Régine ROSSET

Mme Yvette LOUER donne pouvoir à Mme Mireille LUCAS

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Joël BOURRIGAUD a été élu Secrétaire.

**DELIBERATION N°160-2016 –SERVICE SPANC – FIXATION DES TARIFS 2017 DES REDEVANCES ET
PRESTATIONS DU SERVICE**

M. Joël BOURRIGAUD, Vice-président en charge de l'environnement, rappelle que le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un Service Public à caractère Industriel et Commercial (SPIC), ce qui lui confère l'obligation légale d'un strict équilibre budgétaire. Les recettes du service proviennent pour l'essentiel du produit des redevances et des prestations de contrôles réglementaires ainsi que des subventions accordées par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Il est rappelé que le service met en œuvre des actions afin de répondre aux enjeux sanitaires et environnementaux.

La commission Environnement s'est réunie le 5 décembre pour déterminer les besoins de financement 2017 et propose une augmentation de la redevance annuelle pour équilibrer le budget. Le Vice-président propose, pour l'année 2017, d'appliquer les tarifs suivants :

Redevance annuelle du SPANC :

Au même titre qu'il existe une redevance d'assainissement collectif, la redevance annuelle du SPANC permet de financer toutes les missions de contrôles périodiques de fonctionnement et d'entretien, de gestion administrative, d'accueil et de conseils auprès du public.

La commission propose une augmentation de la redevance annuelle de service de 2%, soit un montant par usager de **19,54 € en 2017** (19,16 € en 2016).

Redevances pour prestations obligatoires :

La commission propose les tarifs suivants :

Intitulé	Types de prestations	Tarifs exprimés en € H.T.
Redevances Installations Nouvelles	Contrôle de conception & implantation : <i>Le service instruit la déclaration du projet d'assainissement du propriétaire constituée de l'étude de sol et de filière établie par un bureau d'études qualifié.</i>	65 €
	Contrôle de bonne exécution des travaux : <i>Le service vérifie la conformité technique des travaux en référence au projet et aux dispositions réglementaires en vigueur.</i>	85€
Redevances Installations Existantes	Contrôle de diagnostic de bon fonctionnement : <i>Dans le cadre d'une transaction immobilière, le législateur impose la production d'un rapport technique réactualisé datant de moins de 3 ans ; Ce contrôle ponctuel est réalisé à la demande du vendeur.</i>	110€

Redevances pour prestations complémentaires :

La commission propose les tarifs suivants :

Intitulé	Types de prestations	Tarifs exprimés en € H.T.
Redevances Installations Existantes	Investigations techniques <i>A la demande du particulier, le SPANC peut réaliser une intervention pour une inspection télévisuelle des ouvrages, une analyse MES/oxygène des effluents notamment.</i>	60€
Opération de réhabilitation groupée	Frais de dossier <i>Suivi des études, travaux et des demandes de subvention auprès de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.</i>	250€

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **APPROUVE** les tarifs de la redevance annuelle, des redevances de prestations obligatoires et de prestations complémentaires du SPANC tel que précisés ci-dessus, applicables au 1^{er} janvier 2017.

Pour Extrait Certifié Conforme,

A Muzillac, le 16/12/16

Le Président,

